

CONGRES DE NANTES

SEANCE DE CLOTURE

Jeudi 9 octobre 2003

Allocution de M. Albert MAHE, président de la Fédération des Sem

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

Nous voici parvenus au terme de ce trente-septième congrès. Je crois pouvoir dire qu'il a été une réussite totale. J'exprime là ce que j'ai entendu pendant trois jours. Mais qu'est qu'un congrès réussi ?

Un congrès, c'est d'abord, et surtout, une fête de famille. De ce point de vue, nous nous souviendrons du congrès de Nantes comme d'un extraordinaire moment de convivialité et, avec plus de 1700 participants auxquels il faut ajouter un bon millier de visiteurs sur le salon, d'un record d'affluence.

Un congrès, c'est ensuite un lieu – où plutôt de multiples lieux – où l'on débat, où l'on met en commun son expérience avec celle des autres. Le congrès est le forum de notre mouvement. A cet égard, ces trois journées auront été d'une exceptionnelle richesse. Ne nous y trompons pas : le dialogue, l'amitié, l'attention aussi, partout présents dans les ateliers, sur les stands, dans les couloirs, ce sont les signes les plus évidents de la vitalité de notre mouvement...et de la réussite de ce congrès.

Le succès d'un congrès, c'est aussi le fruit d'un travail d'équipe, d'une mobilisation de tous pendant toute une année. Je ne peux citer et remercier tous les partenaires qui nous ont aidé à gagner notre pari.

Permettez moi cependant de citer la Ville et la Communauté urbaine de Nantes, qui nous ont offert, hier soir, une soirée inoubliable, belle, insolite et émouvante, la Caisse d'Epargne des Pays-de-la-Loire et Ouest-France, grâce auxquels les Sem de Loire-Atlantique ont pu valoriser leur rôle dans les services publics de la

vie quotidienne, et les deux Associations régionales des Sem du Grand-Ouest qui ont créé, avec le Village régional, un espace de convivialité autour des savoir-faire et des spécialités de notre région.

Je veux aussi saluer le travail du groupe Moniteur, qu'il s'agisse de l'organisation remarquable du Salon, - qui lui aussi, avec plus de 110 exposants, battu un record -, ou de la couverture du congrès par tous les titres du groupe.

Chers Amis,

Tel que je l'ai vécu, en marin, le vent du large a soufflé sur notre trente-septième congrès : il gonfle les voiles de notre mouvement vers de nouveaux secteurs de croissance.

La motion que nous avons adoptée ce matin exprime bien, je crois, la volonté de notre mouvement d'être force de proposition dans tous les domaines où les collectivités territoriales, face à de nouveaux besoins d'intérêt général, cherchent des solutions alliant la maîtrise publique, l'efficacité économique...et un véritable partenariat avec les acteurs privés, bref une valeur ajoutée globale – économique, professionnelle, territoriale - qui est, en définitive, la marque distinctive des Sem.

Parmi les deux cent projets de Sem que la Fédération suit et pour certains, accompagne, beaucoup n'attendent qu'un signal législatif pour se concrétiser. C'était particulièrement le cas dans le domaine sanitaire, où la création de nouvelles Sem patrimoniales offre la seule solution concrète au maintien d'un service public de proximité dans les zones rurales et les villes moyennes. Le fait que l'Assemblée nationale ait, hier, ajouté à la loi de santé publique une mesure permettant aux hôpitaux publics d'entrer au capital des Sem, apporte à ces projets l'élément décisif.

Dans de domaine des aéroports, nous agissons au Parlement, notamment grâce à notre ami Jean-Pierre SCHOSTECK qui est rapporteur du projet de loi de décentralisation au Sénat, pour permettre aux chambres de commerce et d'industrie de détenir, avec les collectivités locales, la majorité du capital des futures Sem aéroportuaires. Nous proposons également cette nouvelle configuration de la majorité publique, pour des raisons évidentes, dans le secteur sanitaire.

Bien d'autres opportunités s'ouvrent aujourd'hui au mouvement Sem, dans les domaines de la rénovation urbaine, des réseaux haut-débit, des télévisions locales, des énergies renouvelables. Ces opportunités, notre mouvement doit s'organiser pour les saisir.

D'abord en allant, dans nos régions, dans nos villes, à la rencontre des élus locaux. La présence à notre congrès de Daniel HOEFFEL, président de l'Association des maires de France et de Jean-Marie BOCKEL, président de l'Association des maires des grandes villes, manifeste une volonté commune à la Fédération des Sem et à ces deux grandes associations, d'apporter aux élus des réponses concrètes à leurs besoins.

Ensuite, nous devons développer, structurer, et dans certains domaines, réinventer le réseau national des Sem. Il s'agit, à mes yeux, d'une priorité. Pourquoi ? Pour une seule raison qui s'impose de plus en plus, de façon inexorable, à toutes nos sociétés quel que soit son métier, sa taille, son actionnariat. Cette réalité a un nom : c'est la concurrence.

Je vous l'ai dit en ouverture à notre congrès. Nous devons continuer, avec vigueur et détermination, à proposer que des limites soient fixées au droit européen de la concurrence. Il est des domaines où la soumission de l'action publique à la concurrence est à la fois stupide, illégitime et contre-productive. (exemple de l'Ile de Nantes).

Seuls nous ne pouvons rien. C'est pourquoi je suis convaincu de la nécessité de créer une fédération européenne des entreprises publiques locales qui soit, en tant que telle, membre du CEEP. Nous agissons ces prochains mois afin de jeter les bases de ce mouvement européen.

Mais pour l'essentiel de nos activités et de notre chiffre d'affaires, la règle du jeu est et sera de plus en plus que les collectivités locales choisiront, parmi des offres concurrentes, la plus compétitive, c'est à dire celle qui répondra le mieux à leurs besoins.

Face à cette évolution, notre mouvement doit s'organiser. Nos concurrents, publics ou privés, sont puissants, structurés, influents. Mais les Sem ont des atouts-maîtres comme leur extraordinaire diversité professionnelle. Encore faut-il que nous réussissions, ensemble, à partager ce trésor d'expériences et de compétences qui peut être, s'il devient accessible à tous, un facteur-clef de succès pour chacune de nos Sem.

C'est dans cette optique que j'ai signé, ce matin, avec la SCET, un protocole d'accord auquel la Caisse des dépôts, actionnaire de 500 Sem, apporte son soutien. Notre volonté est de mettre à la disposition de tous nos adhérents des outils, des méthodes, des informations, des formations leur permettant de mutualiser et de renforcer leurs savoir-faire. Je souhaite que ce partenariat se

traduise, dans des délais courts, par des actions concrètes, visibles et utiles pour tous.

Chers Amis,

Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous de votre contribution à la réussite de ce congrès et je ne doute pas que vous serez présents à l'appel, dans un an, à Bordeaux où se tiendra notre trente-huitième congrès. Notez sur votre agenda, dès à présent, les 12, 13 et 14 octobre 2004 !